

## **R-3      Résolution de la Coordination des partis socialistes romands**

### **Assez des privilèges pour les plus riches ! Abolissons les forfaits fiscaux.**

L'imposition forfaitaire est un privilège fiscal inacceptable accordé aux plus grandes fortunes étrangères sous prétexte qu'elles n'exercent pas d'activité professionnelle en Suisse. Au lieu d'être imposées en fonction de leurs revenus, ces personnes versent au fisc une contribution bien modeste en regard de leur capacité contributive, avant tout définie sur la base de leur train de vie.

Cet impôt selon la dépense est un instrument de dumping fiscal par rapport à l'impôt des pays d'origine de ces contribuables et légalise une inégalité injustifiable dans notre système d'imposition. Ces riches habitant-e-s paient au fisc des sommes ridicules comparativement à ce qu'un riche contribuable helvétique est tenu de verser. Si tous les cantons ne pratiquent pas ce type d'imposition, il n'empêche que les traitements forfaitaires appliqués notamment par les cantons de Vaud, Genève et Valais entament indubitablement la légitimité et la transparence du système fiscal suisse.

Le PS Suisse considère que cette loi d'exception pour quelque 4000 contribuables privilégiés n'est pas tenable. Le 8 février dernier, le peuple zurichois a accepté l'abolition de l'imposition forfaitaire dans son canton. Une initiative saint-galloise soumise aux Chambres fédérales demande à raison l'abolition des forfaits fiscaux. Même des relais radicaux issus de la place économique sont aujourd'hui prêts à remettre en question le bien-fondé de l'imposition forfaitaire.

**Compte tenu de ce qui précède, le PS Suisse s'engage pour l'abolition de l'imposition forfaitaire sur le plan national et demande au Groupe socialiste des Chambres fédérales d'initier ou de soutenir toute démarche poursuivant cet objectif.**

**Prise de position du Comité directeur: accepter**